

Préambule	En lien avec le décret N°2023-736 du 8 aout 2023, les 2 arrêtés du 8 aout 2023, cette formation a pour finalité de permettre la prescription de vaccins par un infirmier.
Public	Infirmiers diplômés d'Etat.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les maladies à prévention vaccinale inscrites dans le calendrier des vaccinations. - Connaître les recommandations du calendrier des vaccinations. - Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours. Savoir vérifier les critères d'éligibilité. Savoir recueillir le consentement du patient. - Savoir prescrire un vaccin et identifier les situations complexes pour réorienter vers le médecin. - Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient. - Connaître et savoir utiliser les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique...) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Apports théoriques sur les maladies (signes cliniques, les modes de transmission, les conséquences et les populations à risque) : Coqueluche ; COVID 19 ; Diphtérie, tétanos, poliomyélite ; Grippe saisonnière ; Infections invasives à Haemophilus Influenzae de type B ; Hépatite A ; Hépatite B ; Leptospirose ; Infections invasives à méningocoque (IIM) ; Infections à papillomavirus humains (HPV) ; Infections à pneumocoque (IP) ; Monkeypox ; Rage ; Rotavirus ; Rougeole, oreillons, rubéole ; Tuberculose ; Varicelle ; Zona, VRS. - Le calendrier vaccinal de l'adulte et de l'enfant, les recommandations concernant les professionnels de santé. - Les attendus d'un entretien en vue d'une vaccination. - Les modalités de prescription. - Les éléments de traçabilité attendus dans le cadre d'une vaccination. - Les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations.
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Apports théoriques. - Cas pratiques. - Evaluations en distanciel.
Intervenants	Médecins, formateurs de l'IFPM, infirmières inscrites dans un protocole de coopération vaccinations.
Participants	8 participants minimum.

Lieux	IFPM nord : 89, rue du faubourg Saint Jean. 45000 Orléans. IFPM Sud : avenue Diderot 45100 Orléans la Source.
Durée	11 heures soit 1,5 jour (journées non consécutives). + évaluations en distanciel 2X30 minutes).
Coût	440 €.
Inscription	Par e-mail : ifpm.formationcontinue@ifpm45.fr Date limite de dépôt des demandes 2 semaines avant la date de la formation.
Attestation	Une attestation de suivi et de validation de la formation sera délivrée au terme de la formation.
Prochaines dates de formation	<ul style="list-style-type: none">- 21 novembre 2024 puis évaluation 1 à distance.- 19 décembre matin puis evaluation 2 à distance.